



MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE (Ille et Vilaine)

République Française

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son exécution.

Séance du vendredi 4 Septembre 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15
Date de la convocation		
31 juillet 2026		
AFFICHAGE / PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
11 septembre 2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 4 Septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sous-Pérouse s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick GUÉGUIN, Maire.

Présents : M. GUÉGUIN Patrick, Mme TEMPLON Patricia, M. MAUDIEU Maxime, Mme VEILLARD Sylvie, M. MESSÉ Marcel, M. LERETRIF Etienne, M. COLLERAIS Thierry, M. GUIET Mathieu, M. DIGUET Xavier, M. LANCELOT Camille, Mme Annick LION, Mme LE GOFF Patricia, Mme MARTIN Julie, Mme LECHAT Karine, Mme COLASSE Elodie.

Secrétaire de séance : Mme MARTIN Julie.

2026.09.04 - Avenant N° 1 au lot N° 14 (VRD- Espaces Verts) – titulaire : Entreprise MAN-TP.

Marché construction d'un atelier technique municipal - Avenant N° 1 au lot N° 14 (VRD- Espaces Verts) – titulaire : Entreprise MAN-TP.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour l'attribution des 15 lots du marché relatif aux travaux de construction d'un centre technique municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2025-11-04 en date du 07/11/2025 concernant l'attribution des marchés de construction d'un centre technique municipal, notamment le **lot N° 14 (VRD- Espaces Verts)** attribué à l'entreprise MAN-TP de Montreuil Sous Pérouse, pour un montant de 20 057.70 € HT,

Considérant que la commune a souhaité déplacer le bâtiment après signature des marchés ce qui a modifié le projet et provoqué une incidence financière pour le **lot N° 14 (VRD- Espaces Verts)**,

Vu le devis en date du 01/09/2026 transmis par le titulaire du marché du lot N° 14 (VRD- Espaces Verts), d'un montant de 20 057.70 € HT, soit 24 069.24 € TTC

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'ACCEPTER le devis en date du 01/09/2026 d'un montant de 20 057.70 € HT présenté par Entreprise MAN-TP de Montreuil Sous Pérouse,

- D'APPROUVER la passation d'une modification N° 1 (ex. avenant), d'un montant en plus-value de 20 057.70 € HT ce qui porte le montant du marché du lot N° 14 (VRD- Espaces Verts) pour la



MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE
(Ille et Vilaine)

République Française

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de son exécution.

Séance du vendredi 4 Septembre 2026

construction d'un atelier technique municipal, ainsi :

Montant initial après mise au point (OUV11) du marché (notifié le 14/01/2026)	65 480.00 € HT	78 576.00 € TTC
Modification N° 1 (ex. avenant) en plus-value	20 057.70 € HT	24 069.24 € TTC
Nouveau montant du marché du lot N° 1	85 537.70 € HT	102 645.24 € TTC

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
En mairie, le 4 septembre 2026
Le Maire, P. GUÉGUIN